



## **Chef d'équipe peinture h/f**

### **Cadre d'emplois des adjoints techniques**

Poste Permanent, Catégorie C, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Sous la responsabilité du chef de service Régie Bâtiment, le chef d'équipe peinture en bâtiment encadre et coordonne une équipe de peintres. Il assure la réalisation, la maintenance, la rénovation et la finition des surfaces peintes dans les bâtiments communaux et les infrastructures, dans le respect des normes de sécurité, de qualité et d'environnement. Il intervient notamment sur les sites ERP (Établissements Recevant du Public), en veillant à la conformité des travaux, à la sécurité des chantiers et à la qualité des finitions. Il participe à la planification des interventions, à la gestion des ressources matérielles et humaines, et veille à la satisfaction des besoins des usagers et des services.

#### **À ce titre vos missions principales sont :**

- Encadrer, organiser et suivre les activités de l'équipe de peintres en bâtiment.
- Organiser les congés dans un souci permanent de continuité de service (50% de taux de présence).
- Réaliser les évaluations de fin d'année de son équipe.
- Réaliser des travaux de préparation des supports, d'application de peintures, de revêtements muraux, de sol et de finition sur les bâtiments communaux.
- Assurer la rénovation esthétique des locaux intérieurs et extérieurs dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur.
- Veiller à la conformité des matériaux utilisés, notamment en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement.
- Participer à l'entretien régulier et à la remise en état des surfaces murales, menuiseries, sols et plafonds.
- Diagnostiquer l'état des supports, proposer des solutions techniques adaptées, et assurer la qualité des finitions.
- Réaliser les relevés sur site, établir les métrés et contribuer à la préparation des devis estimatifs et des commandes de fournitures.
- Gérer les stocks de peinture, outillage et consommables, et veiller à leur bon usage.
- Appliquer rigoureusement les consignes de sécurité, notamment l'usage des EPI, la ventilation des locaux et la gestion des produits chimiques.
- Participer à l'amélioration continue des techniques de mise en œuvre et à la formation des agents de l'équipe.
- Polyvalence demandée sur d'autres corps d'état en renfort selon les besoins du service.



## **Profil :**

- Connaissance des matériaux et exécution technique de la mise en peinture sur tout type de support.
- Capacité à lire et interpréter des plans.
- Bonne connaissance des normes de sécurité.
- Rigueur, précision et sens du détail et des finitions soignées.
- Autonomie et capacité d'organisation.
- Sens du travail en équipe et de la communication.
- Sensibilité à la qualité du service public rendu aux usagers.
- CAP/BEP ou Bac Pro Peinture en bâtiment.
- Habilitation électrique BS et BE manœuvre apprécié

## **Informations complémentaires :**

- Permis B obligatoire
- Déplacements fréquents sur les différents sites communaux.
- Port de charges et manipulation d'outils lourds nécessitant une bonne condition physique.
- Travail occasionnel en extérieur.

## **Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :**

### **L'humain au cœur de nos préoccupations :**

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

### **Avantages financiers :**

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7<sup>e</sup> mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

### **Le Développement professionnel et personnel :**

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un



accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues

- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

### **L'Equilibre vie professionnelle-vie privée :**

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

### **L'Accessibilité :**

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.